



Tarifs

Année scolaire 2026/2027

Tarif horaire :

Enfant non scolarisé	Enfant scolarisé
4€/h	4€50/h

Les plannings sont établis du 01/09 au 31/08 et la facturation est forfaitisée sur la base du nombre de semaines d'ouverture et lissée sur 12 mois.

Indemnité d'entretien :

5€/jour d'accueil

Indemnités de repas:

3€50/repas préparés sur place, dessert compris - 1€/goûter

⚠ la diversification alimentaire est à la charge du parent.

Tarifs révisables chaque année au 1^{er} Septembre